

Commémoration

L'histoire du Canton de Vaud en quelques dates commémoratives

Centenaire du canton de Vaud (1803-1903), 2 cartes postales en couleur : Revue du 14 avril 1804 sur Montbenon : Les membres du Petit Conseil remettent les drapeaux aux bataillons d'élite (Corbaz & Cie, Lausanne) ; Première assermentation du Grand Conseil, le 24 mai 1803, à Lausanne : arrivée du cortège à la Cathédrale, Corbaz & Cie, Lausanne.

Indépendance vaudoise (1798-1898) : 4 cartes postales en couleur, Imprimerie Corbaz; Lausanne, Lithographie Magnenat & Fils.

ACV, P 2000 (Cartes postales)/16

Mise en perspective : résonance et posture commémoratives des Archives cantonales vaudoises

Chaque année amène son lot d'anniversaires.

L'année 2014 est particulièrement riche en dates commémoratives.

Ainsi, les 1200 ans de la mort de Charlemagne, les deux cents ans du Congrès de Vienne, les cent ans du début de la Première Guerre mondiale et les cinquante ans de l'Exposition nationale de Lausanne. Chacun de ces événements fait l'objet, d'expositions, colloques et publications, ici et ailleurs en Suisse. Dans ce contexte, il nous a paru opportun de nous interroger sur le rôle des archives et sur la place des Archives cantonales vaudoises par rapport aux années 1814, 1914 et 1964.

Les questions posées par l'exposition :

- archives-documents ?
- archives-monuments ?
- Archives, lieux d'histoire ?
- Archives, lieux de mémoire ?
- Quelles archives pour quelles mémoires ?
- L'archiviste est-il le garant des futures mémoires et des futures histoires ?

Tous les documents d'archives sont des parades à l'oubli et des liens nécessaires entre le passé, le présent et le futur. Ils sont des parts de mémoire de faits, d'événements, de personnes, de lieux. Ils contribuent à transmettre des parts de mémoire dont le contenu reflète la réalité réelle ou ressentie des faits, la sensibilité d'une époque et les convictions d'une personne. Ils sont les traces du passé, mais selon leur utilisation ultérieure, sont des gages d'avenir.

A l'évidence, la lecture des archives est mémorielle et/ou historique, la lecture de l'archiviste doit puiser ses fondements dans la mémoire et l'histoire, s'il entend affirmer et accomplir sa mission : conserver et conseiller.

«Les sociétés, comme les êtres humains, ne peuvent évoluer et se développer que grâce à leur mémoire. C'est elle qui leur permet d'analyser leur passé, de comprendre leur présent, de décider de leur avenir. Pour progresser, il faut regarder derrière soi.

Les archives publiques - qui peuvent contenir des parts d'origine privée - constituent la mémoire de la collectivité. Elles fournissent aux autorités comme aux

citoyens les éléments de connaissance et de compréhension de leur passé, proche ou lointain. Cette compréhension est une condition essentielle d'une action politique réfléchie. L'activité législative, l'action du gouvernement, les décisions judiciaires doivent pouvoir se référer aux expériences passées, les analyser et en tirer des conclusions. Les citoyens, que ce soit directement, par l'intermédiaire de groupes d'intérêt ou par le biais des médias, doivent être en mesure de vérifier après coup l'activité des autorités, en la replaçant dans son contexte.»

(Extrait de : Les enjeux de l'archivage, dans Exposé des motifs et projet de loi sur l'archivage transmis aux Grand Conseil vaudois, novembre 2010).

Mémoire et commémoration, mémoire et histoire sont intimement liées, commémoration et histoire reprenant et interprétant la mémoire.

L'exposition recourt à divers types de documents, d'origine officielle ou privée, de textes formatés par nature ou spontanés, solennels ou marginaux, mémoires individuelles et collectives, tirés des fonds des Archives cantonales vaudoises. Elle les croise délibérément pour multiplier les angles de vue et souligner le besoin de collecter des archives de diverses provenances, les apports et les limites de chacun.

Chaque année commémorée est renseignée par l'état des sources conservées aux Archives cantonales vaudoises. On passe de la domination de l'écrit à la diversité des supports d'information.

Mémoire et commémoration

«Sans vigilance commémorative, l'histoire se balayerait vite.»
(*Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, t. 1, Paris : Gallimard, 1997, p. 29).

La commémoration est d'abord religieuse. «Faites ceci en mémoire de moi».

La question de la mémoire est-elle le résultat du travail de mémoire ou celui du devoir de mémoire ? Autrement écrit, comment comprendre la célébration des années 1814, 1914 et 1964 ? Sont-elles des années légitimées par l'histoire du canton de Vaud ou des reconstructions historiques, sont-elles l'effet de la tyrannie de la mémoire sur les faits ou l'aboutissement des travaux critiques des historiens ? La commémoration n'est jamais neutre, elle comporte toujours une ou plusieurs interprétations du présent, la tentation avouée ou non de relire le passé. Selon l'historien-philosophe, Paul Ricoeur, la commémoration tue l'Histoire.

- Faut-il célébrer l'année 1814, parce que le canton de Vaud fut confirmé dans son existence de canton souverain par le Congrès de Vienne ou bien parce que l'Europe se débarrasse du joug des armées françaises et leur guide emblématique, Napoléon ?
- Faut-il vraiment rappeler que la Première Guerre mondiale peut être considérée comme l'événement fondateur du XXe siècle, qu'elle a engendré un nombre de morts inédit parmi lesquels les civils victimes de formes nouvelles de violence ? La nouveauté des armements et des formes de combats mérite-t-elle d'être examinée, alors que la Suisse en fut épargnée, au nom de la reconnaissance de sa neutralité, basée sur le Congrès de Vienne de 1815 ?
- Rappeler qu'il y a 50 ans se tenait à Lausanne l'Expo 64, est-ce donner à cet événement une réalité commémorative cantonale ou nationale ? Si la Guerre de 1914-1918 avait été commémorée durant l'Exposition nationale suisse de 1964, cinquante ans plus tard, il apparaît que le souvenir de l'Expo 64 est inégalement réparti en Suisse et peine à susciter un intérêt large dans le canton de Vaud.

«Tout dans le domaine historique et culturel est devenu prétexte à célébrations, commémorations, et autres manifestations mémorielles.» (*idem*)

Mais peut-on vraiment tout commémorer, est-ce que cela fait sens de célébrer le début de la Première Guerre mondiale, comme la fin de ladite guerre qui laissait une Europe exsangue et des peuples soucieux de prendre leur revanche ? Faut-il commémorer pour figer le passé ou pour éclairer l'avenir ?

Il a fallu la commémoration des 50 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que la Suisse fasse un douloureux travail de mémoire. La commémoration ne fait pas que rappeler ou permettre l'identification, elle autorise de nouvelles interprétations. La vision de l'histoire de la Suisse a changé au moment de rappeler ce qui avait été vécu entre 1939 et 1945.

En ce sens, si la mémoire se cache entre autres dans les archives, si elle est un devoir pour la société, elle est aussi une manière de prendre de la distance avec les faits, de les reconsidérer, voire de démentir les interprétations originelles.

Commémorer, c'est rappeler ce qui a été, ce n'est pas nécessairement célébrer les valeurs et les choix d'alors. Le fait de commémorer n'est-il désormais pas plus important que l'événement commémoré ?